

JEUNES MAJEURS SANS PAPIERS:

UNE NOUVELLE CIRCULAIRE DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE 2012



Les jeunes majeurs arrivés en France avant 16 ans, justifiant d'un parcours scolaire assidu et sérieux peuvent demander une carte de séjour « Vie Privée et Familiale » .

Beaucoup de jeunes du 20^e sont concernés!

Afin d'informer au mieux les jeunes majeurs et les aider à obtenir leur régularisation, vous, enseignants, parents d'élèves ou simples citoyens, pouvez les accompagner dans vos établissements scolaires ou participer avec eux aux permanences RESF en binôme avec des membres du réseau plus aguerris.

Permanence RESF 20^e Nord:

- Les 2^e et 4^e mercredis du mois à 17h au 61 rue des Amandiers (M° Père-Lachaise).
(En décembre et janvier: permanence **tous les mercredis**)

Permanence RESF 20^e Sud:

- Les 21 décembre, 5 janvier et 22 février de 18 à 20h : au Centre Social Etincelles, 65 rue des Haies (M° Buzenval ou Maraichers)
- Les 12 janvier et 9 février de 10 à 12h : local du PCF , Place des Grès (M° Gambetta, Porte de Bagnolet ou Maraichers)

Le Réseau Education Sans Frontières est un réseau regroupant des enseignants, des parents d'élèves, des citoyens, des habitants du quartier qui aident et soutiennent les jeunes majeurs scolarisés et les familles sans papiers.

<http://www.educationsansfrontieres.org>

resfparis20@gmail.com